

Fongicide céréales, colza, pois, féverole et lupin. Régulateur de croissance du colza et du lin.

Concentré soluble (SL) contenant 60 g/l de metconazole

Autorisation de Vente n° 9500238, délivrée le 01/06/1995

Usages et doses autorisés, nombre maximum d'applications par an, délai d'emploi avant récolte et zone non traitée :

Cultures	Maladies	Doses autorisées	Nb trait./an	DAR	ZNT
Blé	septoriose, oïdium, rouille brune, rouille jaune, fusarioSES des épis :				
Orge	rhyngchosporiose, rouille naine, oïdium :				
Avoine	rouille couronnée :				
Seigle	rhyngchosporiose, rouille brune :				
Triticale	rouille brune, septoriose :				
Colza	sclérotinia, alternaria, cylindrosporiose, oïdium : phoma : régulation de croissance:	1,2 l/ha 0,9 l/ha 1,2 l/ha	-	45 j	5 m
Pois protéagineux	anthracnose, pourriture grise, rouille	1,2 l/ha	2	28 j	5 m
Pois de conserve	anthracnose, pourriture grise, rouille	1,2 l/ha	2	14 j	5 m
Lupin	anthracnose, pourriture grise, rouille	1,2 l/ha	2	28 j	5 m
Féverole	anthracnose, pourriture grise, rouille, sclérotnia	1,2 l/ha	2	28 j	5 m
Lin	régulation de croissance	1,2 l/ha	2	45 j	5 m

Numéro de lot et date de fabrication : voir sur le bidon.

20 litres e

BASF Agro S.A.S.
21, chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY cedex
Tél. 04 72 32 45 45

Consulter ce livret
avant toute utilisation



Bonnes Pratiques Phytosanitaires

9 gestes responsables et professionnels

AVANT L'APPLICATION



1

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler ses emballages dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION



7

Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION



8

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains.
Prendre une douche.

IMPORTANT :

Pour toutes les spécialités :

- Respectez strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...
- BASF Agro garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.
- Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité seraient destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays concerné.

Prévention de la résistance :

Avec de nombreux fongicides, il existe un risque général d'apparition de souches fongicides résistantes à la matière active. Pour diminuer le risque d'apparition ou de développement du phénomène de résistance, il est nécessaire de respecter les préconisations d'emploi (dose recommandée, cadence et séquences de traitements, conditions d'application,...) et, chaque fois que possible, d'alterner des produits à mode d'action différent ou d'utiliser des spécialités associant des substances actives à mode d'action différent. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité du fongicide liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, nous déclinons toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

- CINCH® est un fongicide efficace sur un grand nombre de maladies. Ses caractéristiques sont :**
- une diffusion rapide dans la plante permettant une bonne répartition de la substance active qui est ainsi à l'abri du lessivage (une heure après le traitement si la bouillie a eu le temps de sécher),
 - une longue persistance d'action,
 - un haut niveau de protection sur les maladies les plus dommageables au rendement.
 - la participation à la préservation de la qualité sanitaire des céréales,

CINCH régule la croissance du colza et du lin. Il prévient au printemps les risques de verse et leurs conséquences (perte de rendement, difficultés de récolte), et à l'automne les risques d'élongation prématurée.

Usages et doses autorisés, nombre maximum d'applications par an, délai d'emploi avant récolte et zone non traitée :

Cultures	Maladies	Doses autorisées	Nb trait./an	DAR	ZNT
Blé	septoriose, oïdium, rouille brune, rouille jaune, fusarioSES des épis :				
Orge	rhynchosporiose, rouille naine, oïdium :	1,5 l/ha	-	42 j	5 m
Avoine	rouille couronnée :				
Seigle	rhynchosporiose, rouille brune :				
Triticale	rouille brune, septoriose :				
Colza	sclerotinia, alternaria, cylindrosporiose, oïdium : phoma : régulation de croissance :	1,2 l/ha 0,9 l/ha 1,2 l/ha	-	45 j	5 m
Pois protéagineux	anthracnose, pourriture grise, rouille	1,2 l/ha	2	28 j	5 m
Pois de conserve	anthracnose, pourriture grise, rouille	1,2 l/ha	2	14 j	5 m
Lupin	anthracnose, pourriture grise, rouille	1,2 l/ha	2	28 j	5 m
Féverole	anthracnose, pourriture grise, rouille, sclérotinia	1,2 l/ha	2	28 j	5 m
Lin	régulation de croissance	1,2 l/ha	2	45 j	5 m

- Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante :

<http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

- Délai de rentrée dans la culture : 48 heures.

■ CONDITIONS D'APPLICATION

■ CEREALES

CINCH s'utilise du stade 1 noeud de la céréale jusqu'au stade 1 épis. CINCH s'adapte à toutes les stratégies de lutte, contre fusarioSES, septorioSES et rouilles.

Sur épis, pour combattre les *Fusarium*, traiter à la floraison (premières étamines visibles). Pour combattre les autres maladies, traiter de préférence en préventif dès que les risques sont présents (suivre les avertissements du SRPV).

En cas de forte pression d'oïdium ou de variété sensible à cette maladie, associer un anti-oïdium spécifique. Voir la réglementation en vigueur sur les mélanges.

Dose d'emploi sur céréales : 1,5 l/ha

■ COLZA

- Régulateur de croissance :

CINCH s'applique à la reprise de végétation (stade C2-D2).

Dose d'emploi (stade C2-D2) : 1,2 l/ha

Il peut également s'utiliser à l'automne pour éviter l'élongation précoce de la culture qui la sensibilise au gel, au déchaussement et au phoma.

Dose d'emploi : 0,6 l/ha à 4 feuilles - 0,9 l/ha à partir de 6 feuilles.

- Fongicide :

À l'automne, contre le phoma : traiter en préventif en suivant les avertissements agricoles (pic d'émission des ascospores). **Dose d'emploi : 0,9 l/ha**

Au printemps, contre :

- *cylindrospirose* : à partir de la reprise de végétation et à l'apparition des symptômes. Le traitement peut être renouvelé à la floraison en fonction de la pression de la maladie.
- *oidium* : à l'apparition des symptômes, généralement à la floraison.
- *sclerotinia* : à la chute des **premiers** pétales (stade 61).
- *alternaria* : à l'apparition des symptômes sur tige ou siliques.

L'application de CINCH sur le colza à la reprise de végétation peut entraîner exceptionnellement une perte d'inflorescence, sans conséquence sur le rendement.

Dose d'emploi : 1,2 l/ha

■ POIS (pois protéagineux et pois de conserve), FEVEROLE et LUPIN

CINCH s'utilise contre :

- *anthracnose* : 1ère application début floraison et renouvellement après 3-4 semaines.
- *rouille* : 1ère application dès l'apparition des premières pustules et renouvellement 3 à 4 semaines plus tard.
- *pourriture grise (botrytis)* : sur pois, 1ère application à la mi-floraison et renouvellement 3 à 4 semaines plus tard. Sur féverole et lupin, 1ère application à la chute des premiers pétales.

CINCH s'emploie dans la limite de 2 applications par an maximum.

Dose d'emploi sur pois, féverole et lupin : 1,2 l/ha

■ LIN

Régulation de croissance : CINCH s'applique au stade pleine croissance du lin.

Dose d'emploi : 1,2 l/ha

NB : Nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente est interdite et que tout usage non conforme à nos préconisations est sous l'entièvre responsabilité de son utilisateur.

Avant toute utilisation de CINCH, s'assurer de son adéquation avec votre filière de production et avec les recommandations officielles régionales.

■ COMPATIBILITE

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Consulter le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

Pendant la floraison des cultures, ne pas utiliser CINCH en mélange avec des insecticides de la famille des pyréthrinoides.

■ PREPARATION DE LA BOUILLE

Remplir la cuve aux ¾ du volume d'eau nécessaire. Mettre l'agitation en marche et bien agiter le bidon de CINCH avant de verser la quantité nécessaire, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final. Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, rincer 3 fois les emballages et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.

■ PRECAUTIONS D'EMPLOI

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Pendant le stockage :

- Conserver le produit uniquement dans le récipient d'origine, à l'abri de l'humidité, du gel, dans un endroit frais, aéré et ventilé, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Pendant la préparation de la bouillie et en cours d'application :

- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage. En cas de contact avec la peau et les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ne pas respirer les vapeurs, ni le brouillard de pulvérisation.

Eviter les rejets dans l'environnement :

- Ne pas pulvériser à proximité des points d'eau (mares, cours d'eau, fossés...).
- Ne pas traiter en présence de vent afin de respecter les cultures voisines.
- Eliminer les fonds de cuve et les eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

Après application :

- Nettoyer très soigneusement et rincer le pulvérisateur aussitôt après le traitement.
- Immédiatement après l'application, changer de vêtements et rincer le visage et les mains à l'eau savonneuse.

■ ELIMINATION DES EMBALLAGES

Réutilisation interdite. Lors de l'utilisation du produit, rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique. BASF Agro est partenaire de la filière A.D.I.VALOR.

Toute reproduction du présent texte est interdite.

Fongicide céréales, colza, pois, féverole et lupin. Régulateur de croissance du colza et du lin.

Concentré soluble (SL) contenant 60 g/l de metconazole

Autorisation de Vente n° 9500238, délivrée le 01/06/1995

Usages et doses autorisés, nombre maximum d'applications par an, délai d'emploi avant récolte et zone non traitée :

Cultures	Maladies	Doses autorisées	Nb trait./an	DAR	ZNT
Blé	septoriose, oïdium, rouille brune, rouille jaune, fusarioSES des épis :				
Orge	rhyngchosporiose, rouille naine, oïdium :				
Avoine	rouille couronnée :				
Seigle	rhyngchosporiose, rouille brune :				
Triticale	rouille brune, septoriose :				
Colza	sclérotinia, alternaria, cylindrosporiose, oïdium : phoma : régulation de croissance:	1,2 l/ha 0,9 l/ha 1,2 l/ha	-	45 j	5 m
Pois protéagineux	anthracnose, pourriture grise, rouille	1,2 l/ha	2	28 j	5 m
Pois de conserve	anthracnose, pourriture grise, rouille	1,2 l/ha	2	14 j	5 m
Lupin	anthracnose, pourriture grise, rouille	1,2 l/ha	2	28 j	5 m
Féverole	anthracnose, pourriture grise, rouille, scléroTinia	1,2 l/ha	2	28 j	5 m
Lin	régulation de croissance	1,2 l/ha	2	45 j	5 m

Numéro de lot et date de fabrication : voir sur le bidon.

20 litres e

BASF Agro S.A.S.
21, chemin de la Sauvegarde
69134 ECULLY cedex
Tél. 04 72 32 45 45

Consulter ce livret
avant toute utilisation



CINCH®

Autres conseils de prudence :

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Numéro de lot et date de fabrication : voir sur le bidon.



CINCH (metconazole 60 g/l, pentanol, naphta lourd, alkylpolyoxyéthène glycoléther)

R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Dangereux pour les organismes aquatiques.

Xn - NOCIF

Délai de rentrée dans la culture : 48 heures.

- S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 Porter un vêtement de protection, des gants appropriés type nitrile et des lunettes de protection.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.)

BASF Agro S.A.S.
21, chemin de la Sauvegarde - F-69134 ECULLY cedex – Tél. 04 72 32 45 45



STOCKAGE
MINI – MAXI



EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 15 OU LE CENTRE ANTI-POISON puis signalez vos symptômes au réseau **Phytotoxic :  (appel gratuit depuis un poste fixe).**

En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33

Informations techniques sur nos produits : 

Fiche de Données de Sécurité et Etiquette disponibles sur www.bASF-agro.fr

20 litres e